ABOU DABI – Réunion ALAC/ccNSO
Dimanche 29 octobre 2017 –17h00 à 18h00 GST
ICANN60 | Abou Dabi, Émirats arabes unis

ALAN GREENBERG : Très bien. Veuillez prendre place, nous allons commencer notre travail. Il est exactement l'heure. Nous commençons nos réunions en temps et en heure.

Nous allons lancer l'enregistrement. S'il vous plaît. C'est bon. J'aimerais vous souhaiter la bienvenue à cette réunion conjointe ccNSO/ALAC. Nous avons nos collègues qui sont venus de la ccNSO qui nous rejoignent. Et nous allons avoir Katrina Sataki et Nigel Roberts, qui est sur ma droite. Et je vais donner la parole à Katrina. Nous allons travailler donc ensemble à ces questions.

KATRINA SATAKI : Merci beaucoup, Alan. Merci beaucoup à l'ALAC de nous avoir invités. C'est toujours un plaisir. Et avant de véritablement lancer le débat, j'aimerais vous dire quelques mots sur quelque chose qui devrait vous intéresser. L'EPSRP évolue beaucoup. Nous avons une résolution du Conseil d'administration aujourd'hui, et pour l'EPSRP, cela a été aujourd'hui adopté par le Conseil d'administration en réponse au SSAC. Donc, veuillez

***Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.***

s'il vous plaît lire cette résolution du Conseil d'administration au sujet de cet EPSRP. Vous aurez beaucoup plus d'informations à ce sujet. Donc je crois que Sébastien voulait nous dire quelque chose.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Il y a des personnes qui ne sont pas au courant. Vous utilisez des acronymes que certaines personnes ne pourraient pas- et même moi qui suis depuis longtemps à l'ICANN, je ne sais pas de quoi vous parlez. L'EPSRP qu'est-ce que c'est ? Donc est-ce que vous pourriez clarifier s'il vous plaît ?

KATRINA SATAKI : Non, ce n'est pas clair ? EPSRP, c'est processus étendu. Je ne sais pas si ça vous dit. C'est un panel de révision de la similarité du processus étendu [de similarité].

ALAN GREENBERG : Je vais vous donner quelques informations à ce sujet. Donc c'est pour les IDN qui sont très similaires, qui pourraient prêter à confusion. Donc il y avait un désaccord au départ entre la ccNSO et le SSAC. On n'était pas d'accord. Un conflit important. On n'était pas d'accord tout simplement. Et maintenant, il y a un accord de trouvé au sujet de ces questions donc de similarité.

KATRINA SATAKI : Donc le panel est chargé de la mise en place du processus élargi. Donc nous avons l'équipe SSR2. Nous nous sommes rencontrés, et nous avons parlé de processus. Nous pouvons parler du processus. Comment améliorer ce processus.

ALAN GREENBERG : Je résumerai. Cette réunion qui s'est déroulée donc, on nous a donné une présentation de la part du président de l'équipe de révision SSR. Et le désaccord principal avec la lettre du SSAC à la communication avec le Conseil d'administration. On l'a abordée un petit peu en dernière minute. Et un des coprésidents, Denise Michel, a donné sa position. Geoff Huston, l'autre présentateur, a indiqué que ce n'était pas quelque chose qui représentait l'équipe de révision tout entière, que ce n'était pas exactement en accord. Et donc, moi, je vais essayer de rencontrer la personne qui a été à cette réunion et nous parlerons par la suite de cela.

Selon moi, les actions qui ont été prises sont relativement raisonnables. Mais l'ALAC n'a pas encore parlé de cela. Donc moi j'ai un intérêt pour cela. Moi je crois qu'à l'avenir, nous allons devoir nous pencher un petit peu plus sur ces questions et ça va être très intéressant.

Donc je ne sais pas si quelqu'un d'autre était présent à cette réunion et voudrais partager avec nous un point de vue. Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci. Moi je crois qu'il est intéressant de noter que nous étions également avec le SSAC. Je crois qu'il est important qu'on ait leur point de vue sur cette situation. Nous avons également des membres du Conseil d'administration qui ont indiqué leur position. Il y a toute une commission qui va travailler avec le Conseil d'administration pour arrêter la révision éventuellement. Donc même si je peux vous donner ma position, même si c'est intéressant la manière dont ça a été effectué, ça n'est pas, je crois, la meilleure manière de procéder. Nous avons une communauté habilitée maintenant. Le SSAC nous dit, « eh bien, nous, nous travaillons avec le Conseil d'administration ; c'est pour cela que nous avons envoyé la lettre au Conseil d'administration ». Alors la question est la manière dont on va organiser notre communauté habilitée dans la piste de travail 1 et 2 sur la responsabilité. Ce que j'ai conclu, c'est que cette situation n'est pas normale parce que c'est la révision du SSR qui est en jeu. Et s'il y a des SO et AC qui veulent dire au Conseil d'administration, « Arrêtez », moi je crois que c'est un petit peu difficile de travail de cette manière.

KATRINA SATAKI : Oui. Il y a quelqu'un d'autre qui veut prendre la parole ? Nous impression sur cette réunion ? Donc l'équipe de révision et les membres du Conseil d'administration. Très bien. Donc pas de notre point de vue. Aujourd'hui, nous avons les préparations pour la réunion avec le Conseil d'administration. On a invité des membres de cette équipe de révision. On va retrouver le Conseil d'administration mercredi de visu, et nous allons avoir une mise à jour à ce sujet. Moi je leur ai parlé. Vendredi, il y a eu une réunion avant donc qu'ils reçoivent la lettre du Conseil d'administration indiquant que leur travail était suspendu. Et leur réunion s'est très bien passée. Ils pensaient que, enfin, les choses avançaient dans la bonne direction. Il ne s'attendait pas à recevoir donc cette lettre du Conseil d'administration.

Donc, au sujet du SSAC, ils ont conseillé le Conseil d'administration de cette manière ; ils en ont fait les frais. Donc il y a un processus. Il y a des textes statutaires à ce sujet et je ne peux pas- il n'est pas possible pour eux de communiquer directement avec l'équipe de révision.

ALAN GREENBERG : Donc ce qui est devenu très clair, j'ai parlé à plusieurs personnes au sujet de cette révision, et il est clair qu'ils ont des sous-groupes maintenant. Ils ont créé des sous-groupes. Et

apparemment, certains sous-groupes avancent bien et d'autres sont coincés, sont bloqués. Et on ne sait pas si cela faisait partie de l'envergure de ces sous-groupes, ou si la raison est que les personnes qui sont affectées à ces sous-groupes sont également à l'équipe de révision. Ça ne marche pas. Ça ne marche pas très bien. Mais je sais que lorsqu'on a des équipes de révision, ça arrive très souvent.

KATRINA SATAKI : Notre position également, c'est que l'envergure doit être définie avant qu'il n'y ait un appel à volontaires. Sinon, les personnes s'engagent pour quelque chose qui n'est pas clair. Et également, ils doivent s'engager en temps à effectuer cette révision. Et si l'envergure n'est pas clairement définie, et bien, c'est une perte de temps et ils ne savent pas très bien s'ils doivent dégager beaucoup de temps pour ce travail. Et on a besoin, au niveau de la ccNSO, de sélectionner des personnes qui travaillent à l'équipe de révision et nous devons bien définir l'envergure. Sinon, c'est très difficile d'évaluer si les personnes qui vont faire partie de ce groupe ont bien les compétences également.

On a envoyé une lettre il y a de cela quelque temps. Et on ne va pas participer à l'équipe de révision RDS. Maintenant, on a réussi à clarifier l'envergure. Et nous allons débattre du document qui

nous a été envoyé par Alan et le Conseil va réfléchir à toutes ces questions et statuer pour les prochaines étapes.

Donc en ce qui concerne les standards opérationnels, on va avoir des standards opérationnels. C'est comme cela en tout cas que je lis les textes statutaires, que je les comprends. Avant que l'on puisse avoir des équipes de révision en place, donc, on a ces standards opérationnels et nous faisons un travail sur des documents internes, sur nos documents internes. Et nous demandons donc au Conseil de revoir nos standards opérationnels et d'effectuer des commentaires pour les modifier éventuellement, pour qu'ils soient perfectionnés dans le cadre des révisions. Donc je voulais savoir si vous, vous avez parlé de cela en tant que groupe ALAC. Est-ce que vous avez révisé, est-ce que vous allez réviser vos procédures et standards opérationnels ?

ALAN GREENBERG : Non. On ne l'a pas encore fait. On n'a pas encore parlé de cela. On n'a pas de groupes de travail à ce sujet. Et je pense que nous allons avoir, en effet, un petit groupe de travail de volontaires qui vont se pencher là-dessus. C'est vraiment quelque chose d'assez intéressant. Nous voulons des standards et des règles détaillées. C'est clair. Mais ça, ça demande une charge de travail. Ça nécessite une charge de travail importante. Et

personnellement, ce que je pense, et ce qui m'inquiète et me préoccupe beaucoup, c'est que le niveau de documentation et de transparence qu'on attend dans cette nouvelle ICANN, l'ICANN telle qu'elle est aujourd'hui, ce n'est peut-être pas raisonnable.

Nos bénévoles ne peuvent pas tout faire. Regardez cette équipe de révisions SSR. SSAC a identifié dans le ton de la lettre, dans l'équipe de révision que peut-être il y a eu du temps de perdu. Beaucoup de temps de travail perdu. Maintenant, on nous demande de travailler à nos standards opérationnels. Je suis un petit peu inquiet à ce sujet. Comment est-ce qu'on va pouvoir intégrer tout cela avec une communauté de bénévoles qui sont déjà très occupés ? Comment est-ce qu'on va pouvoir réussir à faire face à cette charge de travail ? Bien entendu, nous voulons de la clarté, de la transparence. Mais on n'a pas encore eu la possibilité de commencer notre travail là-dessus.

KATRINA SATAKI : Merci Alan. Oui. C'est vrai. C'est tout à fait vrai et pertinent, ce que vous avez indiqué. C'est très complexe. C'est un problème complexe, rentrer dans les détails ou avoir des directives beaucoup plus générales sur le processus. Au même moment, nous avons donc une connaissance institutionnelle, une mémoire institutionnelle. Tout le monde n'a pas cette mémoire

institutionnelle. Et si vous ne documentez pas vos processus d'une manière adéquate, ces connaissances, ce savoir peut être perdu. Et il faut réinventer la roue.

Donc, documenter les processus est une bonne chose et ça doit être fait avec peut-être moins de détails, je ne sais pas. C'est très intéressant pour nous de savoir comment vous réussissez à travailler sur ces standards opérationnels. Voilà. Merci.

Donc, s'il n'y a pas d'autres commentaires là-dessus sur les différentes révisions et les standards opérationnels, on peut poursuivre pour parler du CCWG sur la gouvernance de l'Internet, du groupe de travail intercommunautaire sur la gouvernance de l'Internet. Donc la GNSO a retiré sa participation au CCWG sur la gouvernance de l'Internet parce qu'ils pensent que ce n'est pas le bon forum pour cela. La ccNSO et l'ALAC font toujours partie de ce groupe de travail intercommunautaire. Nous sommes des organisations fondatrices en fait. Le groupe est prêt à travailler. Mais on a parlé d'un éventuel changement de nom. On a parlé de différent cadre de référence pour avancer, pour trouver des solutions à l'avenir. Donc nous soutenons cet effort. Donc peut-être que ce n'est pas le bon format. C'est un groupe de travail intercommunautaire. Alors qu'en pensez-vous au niveau de l'ALAC ?

ALAN GREENBERG : Moi je fais partie du groupe d'origine et je n'ai pas participé sur la fin. Mais j'ai travaillé aux directives sur les groupes de travail intercommunautaires. Et à ce moment-là, j'ai essayé d'uniquement avoir des directives qui ne soient pas trop rigides. Si vous êtes trop rigides, trop stricts, là, vous avez le besoin à chaque fois de nouveaux modèles, de nouveaux formats, et ça ne va pas fonctionner. Ça ne va pas être satisfaisant.

Il y a de cela un an environ, on a relancé ce groupe de travail intercommunautaire sur la gouvernance de l'Internet et je crois qu'il y a plusieurs groupes qui travaillaient un petit peu à la même chose. La GNSO, la GNSO était très mécontente. Et je crois qu'on doit changer le nom et faire évoluer un petit peu ce groupe, et continuer en fait sur notre voie et continuer ce travail qui a déjà été commencé sur la gouvernance de l'Internet. Mais moi, je ne suis pas très inquiet de cela. J'aurais pu garder le même nom.

Olivier en tant que coprésident, vous voulez dire quelque chose à ce sujet ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je dois admettre que j'étais sur le groupe de travail du Conseil d'administration sur la gouvernance de l'Internet. J'étais sur le wiki. Et ils sont exactement, en ce moment même, en train de parler de la même chose dans ce groupe de travail, à passer

beaucoup de temps à définir des termes sur leur titre. Est-ce que ça va être un CCEG ? Ça sera un nouvel acronyme. Un nouvel acronyme à l'ICANN. Donc cela pourrait permettre de continuer à avoir un soutien du personnel. On a besoin, je crois, d'avoir plus de soutien du personnel. Et ce groupe l'a demandé. Il y a une relation formelle avec le Conseil d'administration également, avec les différentes communautés de l'ICANN aussi. Et selon ce qui est dit ici, Matthew Shears qui va bientôt être membre du Conseil d'administration pense que ce serait une bonne idée qu'il y a un soutien pour un groupe de ce style. Donc je crois que les communautés vont pouvoir se mettre d'accord et soutenir ce type de véhicule et cette charte.

Il y a une charte, une ébauche de charte préliminaire, qui est débattue et qui sera débattue bientôt. J'aurais dû recevoir un rapport du groupe de travail sur ses activités depuis la dernière réunion. Je ne sais pas si vous l'avez encore lu. C'est un e-mail qui est arrivé. Il doit y avoir des informations sur ce sujet. Il y a beaucoup d'activités qui sont faites d'ici la fin de l'année avec un engagement au niveau du forum IGF, la gouvernance de l'Internet, et des groupes d'engagement intercommunautaire également d'ici l'ICANN61. J'espère que les SO et AC vont pouvoir donc approuver cela d'ici ICANN61.

Voilà ce que je voulais dire. Si vous êtes à l'IGF, très bien. Les membres de la ccNSO pourront aller à cet atelier sur le renforcement des capacités au sein de l'ICANN. Voilà.

KATRINA SATAKI : Merci beaucoup Olivier.

YOUNG EUM LEE : Merci Katrina. Je voudrais ici demander quelques précisions à propos de ce qui vient d'être dit. Le mot « groupe de travail » part du principe que nous essayons de faire quelque chose au sein de l'ICANN, mais en réalité, ce que faisait ce groupe de travail, c'est pour cela qu'on a parlé d'engagement. Ce que fait ce groupe de travail, c'est essayer de participer, de faire participer des groupes à l'extérieur de l'ICANN et d'améliorer la compréhension des structures de gouvernance de l'Internet. Donc ce groupe s'appelle « gouvernance de l'Internet », mais nous ne participons pas à ce qui concerne la gouvernance de l'Internet. Nous essayons d'améliorer la compréhension des organes externes à l'ICANN. Et c'est pour cela que nous pensons que nous allons offrir un calendrier de nos activités, parce qu'il y a des activités qui sont organisées en permanence à l'extérieur d'ICANN et nous pensons que c'est comme ça que nous pourrons organiser ce type de choses. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci d'avoir dit cela. La gouvernance de l'Internet est un espace très dynamique. Nous sommes au courant des différentes conférences qui ont lieu dans le monde, et le calendrier de ces conférences doit être suivi de presse. Cependant, il y a beaucoup de choses qui ont lieu. Il y a beaucoup d'autres choses qu'on pourra appeler des attaques, les défis, des propositions faites par des pays concernant les problèmes de gouvernance de l'Internet qui sont liés directement à la mission de l'ICANN.

Il y a un élargissement d'un grand nombre de forums, une croissance du nombre de forums, dans lequel le mot ICANN est utilisé, y compris l'Assemblée des Nations Unies. Donc je pense que nous n'avons pas été captés par les radars pendant longtemps, mais maintenant, les projecteurs sont en train de s'allumer et de mettre ICANN en lumière.

Je pense que la transition des fonctions IANA y est pour quelque chose. Mais cela fait que certains pays disent qu'ils voudraient participer au travail d'ICANN. Et l'importance de l'ICANN est en train de devenir croissante. Et il y a des menaces dans ce sens. Donc la communauté de l'ICANN doit être au courant de cela, et pour cela, il faut qu'il y ait des experts, mais aussi un groupe qui travaille sur la gouvernance de l'Internet qui s'occupe de ce type [de cela] parce que nous ne voulons pas nous réveiller un jour

avec un grave problème sur les bras et ne pas être préparés pour affronter ce problème.

AN GREENBERG : Je n'ai rien d'autre à dire.

KATRINA SATAKI : Merci beaucoup. Holly ?

HOLLY RAICHE : Holly Raiche au micro. Je dirais qu'on peut se demander si vous vous souvenez de ce qui s'est passé pour le Titanic et si vous pouvez nous donner quelques recommandations ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Le personnel de l'ICANN s'occupe de suivre ce type de problèmes. Je sais qu'il y a cinq personnes, et qu'on va engager deux personnes de plus : une en Belgique, à Bruxelles, et l'autre à Genève. C'est de bonnes nouvelles. Cela veut dire qu'on a besoin de davantage de gens. Le personnel de l'ICANN, jusqu'à maintenant, à travailler avec le groupe de travail, avec le véhicule, on va l'appeler comme ça, avec le groupe, sur toutes les déclarations que l'ICANN a faites, rédigées par le personnel de l'ICANN, qui ont été présentées par le groupe de travail et par

les membres. On a envoyé donc certains commentaires et les parties importantes ont été modifiées en fonction des gens qui travaillent avec ces groupes.

Nous avons besoin de réponses en permanence, comme pour la consultation- comme les périodes de consultation publique. Donc on a des fois des consultations publiques qui durent 14 jours par exemple, ce qui fait qu'il est très difficile pour le groupe de travail de consulter sa communauté et de revenir et de donner une réponse.

Donc ce sont les contraintes que nous rencontrons. Et le processus d'approbation dans son ensemble pour rédiger les déclarations [que] le groupe de travail doit s'occuper, doit faire, tout cela fait qu'il faudrait avoir un certain rythme qu'on ne peut pas avoir au sein d'ICANN. Donc il y a une série de thèmes. Il faudrait expliquer ces thèmes longuement ici compliqués. Mais en tout cas, ce que je veux dire, c'est que c'est quelque chose qui a été utile pour le Conseil, utile pour le personnel d'ICANN, parce que cela a permis d'obtenir l'opinion de la communauté. Ne pas avoir une manière formelle de rédiger des déclarations comme on le faisait auparavant.

Je voudrais savoir s'il y a une proposition autour de cette table, vu qu'il est difficile pour un petit groupe de représenter toute la communauté sans que la communauté dans son ensemble y

participe. J'espère que je n'ai pas été trop confus ou trop imprécis ou trop vague.

KATRINA SATAKI : Bien. Je crois qu'on vous a compris. Je vous propose de passer au point suivant de notre ordre du jour. Il s'agit de la discussion sur l'utilisation des noms. Nous avons un groupe intercommunautaire qui a présenté une recommandation. Nous n'avons pas vraiment progressé. Et dans ce cadre, pour le moment, nous en sommes à la piste de travail 5 dans le cadre du PDP. C'est une piste de travail sur un processus d'élaboration de politique qui a été commencé par l'Organisation de soutien aux noms génériques, pour trouver des recommandations pour les cycles ultérieurs concernant les nouveaux TLD. J'espère que tout le monde aura compris. Bien.

Nous avons envoyé une lettre à la GNSO concernant nos attentes sur ce processus. Le GAC- le Comité consultatif gouvernemental va présenter une liste de requêtes qui, à leur avis, devraient être satisfaites. Nous avons des ccTLD, le groupe de ccTLD, qui est en train aussi d'analyser pour voir s'il n'y a pas de meilleurs résultats. Et si c'est le cas, nous allons conserver la situation telle qu'elle est, garder ce qui est écrit dans le Guide du

candidat. Voilà. Ça, ça serait pour les cycles ultérieurs pour les nouveaux gTLD.

Est-ce que vous avez des commentaires là-dessus ?

ALAN GREENBERG : Oui. Nous avons aussi dit que nous soutenons ce groupe. Nous avons nommé un coprésident. Nous avons présenté une déclaration qui dit que nous nous réservons le droit de ratifier. Nous n'avons pas l'assurance que vous avez, ou en tout cas, nous ne pouvons pas dire que le Guide du candidat qui existe actuellement doit être appliqué si on n'arrive pas à une conclusion. Mais peu importe, parce que pour non, c'est déjà suffisant.

Le GAC a présenté aujourd'hui une série de restrictions beaucoup plus exhaustives, ou de conditions. Et en fonction de la façon dont on les lit, cela rentre dans ce que la GNSO a dit qu'elle allait faire ou pas. Ils ont dit que si on essayait de parvenir à un consensus, tout le monde devait être traité de la même façon. La GNSO a dit, « nous n'essayons pas de parvenir à un consensus dans des groupes de travail comme celui-là ». Nous allons dire que tout le monde peut se porter volontaire pour être membre de ce groupe. On va aussi nommer des gens qui représentent les régions, pour qu'il y ait un équilibre, et puis

on va demander qu'il y ait une obligation pour que les gens participent. Si les gens s'inscrivent, ils doivent participer.

Nous avons aussi quelques préoccupations parce que les gens au sein d'At-Large ont différentes opinions là-dessus. Je pense, pour utiliser l'exemple d'amazone, il y a des gens qui pensent qu'une compagnie ne doit pas recevoir ce nom et qu'on ne peut pas dire à un nom de marque qui ne peut pas utiliser cette marque. Cette marque existe dans un pays. Donc nous voulons-nous sommes optimistes. Nous pensons que toutes ces opinions doivent être reflétées ici de façon à ce que si le groupe arrive à un accord, nous soyons sûrs que les gens ne vont pas ensuite nous dire, « Vous n'avez pas considéré mon opinion ». C'est très important parce que nous ne voulons pas que la communauté ensuite n'accepte pas notre décision.

En même temps, nous sommes un petit peu douteux. Nous ne savons pas si nous allons pouvoir parvenir à une décision. Et il y a une question que nous posons au Conseil et qui est la suivante. Si ce groupe ne parvient pas à une décision, nous allons en revenir au Guide du candidat et revenir à la situation actuelle. C'est-à-dire que c'est le Conseil qui doit prendre la décision. Et justement, ils ne veulent pas prendre de décision. Donc c'est un secteur difficile. Ça peut être intéressant de regarder ce qui va se passer, et si vous avez un intérêt réel dans le résultat, ça devient doublement [intérêt].

Cheryl, est-ce que vous avez un intérêt dans ce domaine ?

CHERYL LANGDON-ORR : J'ai voulu venir participer à cette réunion. S'il y a des personnes dans cette salle qui ne sont pas au courant, je vais vous le dire. J'ai été nommée par la GNSO pour être un des coprésidents pour les procédures ultérieures pour les nouveaux gTLD et pour ce groupe de travail sur les nouveaux gTLD. Donc c'est l'une des raisons pour lesquelles je suis là et je prends la parole. L'autre motif, c'est, peut-être que vous vous en souvenez, on a- j'ai travaillé dans ce domaine dans un groupe. Je crois qu'il faudrait éclaircir quelques points ici.

D'abord, Katrina, vous avez mentionné cela dans une lettre et nous l'avons déjà vu dans d'autres lettres ; attendez. Je vais recommencer ma phrase. Il va y avoir une lettre envoyée par Jeff et moi-même, au Conseil, à la ccNSO, à la GNSO, à l'ALAC, pour répondre à toutes vos préoccupations. Donc cela va être fait. Mais je peux vous aider avec une série de choses avant que vous ne receviez ce mail.

La position, pour utiliser un terme parce que je n'aime pas le mot statu quo, en tout cas, la position dans laquelle nous nous trouvons actuellement, c'est que le Guide du candidat tel qu'il est ne sera pas modifié. Donc c'est déjà quelque chose d'important. Un point important. Ça, c'est pour tout le monde.

Mais comme Alan l'a dit, une des raisons pour lesquelles nous sommes dans ce problème, c'est qu'il y avait certaines difficultés et qu'il fallait améliorer certains points.

Le PDP de la GNSO et les directives de ce PDP vont être le premier instrument, comme je l'ai dit. Il a été fait avec quelques modifications du groupe de travail du PDP, les gens qui ont participé doivent le connaître. Ce que cela fait, c'est que cela nous donne une série de niveaux de consensus spécifiés que la plénière du PDP a accordé. Et donc, cette piste de travail 5 va dire lorsqu'ils vont arriver à une série de recommandations, cela sera présenté lors d'une plénière, et cela donnera la possibilité à Annebeth d'être sûre que certaines objections peuvent être présentées. Puisqu'il y aura certaines personnes dans la salle qui vont s'occuper de cela.

Donc je vais résumer. Cela veut dire que nous n'avons plus besoin d'un consensus complet. Donc le problème de voter, ça n'existe plus. Ça ne fera pas de différence. Ça ne va pas nous aider dans ce processus. Et le Conseil et le Comité consultatif ne vont pas perdre les mécanismes de commentaires qu'ils ont, ou le mécanisme de contribution qu'ils sont. Donc vous allez pouvoir mettre vos commentaires comme vous le faisiez auparavant, vous avez le droit de le faire. Donc je pense que vous n'avez pas besoin d'être très préoccupés ou d'être aussi négatifs que ce qui m'a semblé que certains l'étaient ici.

KATRINA SATAKI : Merci beaucoup Cheryl. Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires ? J'aime bien la façon dont Alan l'a présenté. Tout le monde n'est pas d'accord avec tout le monde. Et c'est justement le principal problème pour lequel-

CHERYL LANGDON-ORR : Je m'excuse. Le mercredi matin, à 8 h 30, nous allons commencer une séance de trois heures avec Christopher. Peut-être que Christopher est ici ? Oui. Il est là. Et Annebeth. Nous avons une réunion demain matin. Nous allons organiser la partie logistique de cette réunion, mais il va y avoir une interaction avec le public pour que tout le monde puisse comprendre quelles vont être les règles de participation, quelles sont les attentes. Il va y avoir un atelier de façon à ce que tout le monde puisse comprendre le cadrage de ce groupe de travail. Pour ce groupe. Si vous n'étiez pas au courant de cette réunion, je vous invite à y participer.

KATRINA SATAKI : Bien. Christopher ?

CHRISTOPHER WILKINSON : Je salue tout le monde et je vous remercie. Et je veux vous dire que j'ai été nommé par ALAC comme coleader d'At-Large dans ce groupe. Notre première réunion va avoir lieu demain matin. Pour moi, il n'y a pas grand-chose à dire. Je suis heureux que Cheryl ait pu expliquer un petit peu les règles de base. Et c'est une question délicate.

Le cadrage de ce groupe va au-delà de ce qu'est la protection des noms sous toutes leurs formes. Il va y avoir des questions difficiles lorsqu'on va parler des IDN, des TLD IDN et des variantes liées. Mais ce que je veux dire ici, aujourd'hui, c'est que vous devez- je vous invite à vous assurer qu'outre les cinq représentants régionaux dont à parler Alan, qui n'ont pas encore été désignés d'ailleurs, je voudrais vous dire que nous avons besoin d'expertise, d'opinions, de connaissance du monde entier pour nous occuper de cette question de manière équilibrée et durable. Donc je crois que c'est un problème qui va nous accompagner pendant plusieurs années à mesure que l'Internet se développe dans des régions que l'on appelle les régions mal desservies, il me semble, si c'est cela la manière de nommer ces régions.

En tout cas, les noms géographiques de certaines régions qui ne sont pas très importantes aujourd'hui peuvent devenir importants dans quatre ou cinq ans. Donc, regardez la

représentation et la participation que vous allez pouvoir assurer au niveau mondial au sein de ce groupe.

KATRINA SATAKI : Merci beaucoup. Oui. Allez-y, Annebeth. Je dois dire qu'Annebeth a participé et doit faire entendre sa voix, mais sans trop prolonger son intervention.

ANNEBETH LANGE : Oui. En effet, j'ai une extinction de voix et j'en suis désolé. Donc je suis coprésidente de la ccNSO et nous sommes très heureux de travailler avec toutes les parties prenantes et avec ce groupe pour obtenir de meilleurs résultats si possible. C'est notre objectif. Étant donné que ma voix est faible, je vais laisser d'autres membres de la ccNSO, comme Nick prendre la parole et le relais. Merci.

KATRINA SATAKI : Merci beaucoup. Voilà. Merci.

NICK WENBAN-SMITH : Nick Wenban-Smith, je suis du Royaume-Uni. Et donc, Annebeth n'était pas contente avec moi, mais j'ai dit des grosses bêtises apparemment. Je vais essayer de me rattraper. Vous savez, de manière unanime pour tous les CC noms et codes de pays, eh

bien, on se base sur des noms géographiques. L'Association européenne pour les codes de pays a eu une assemblée générale récemment il y a de cela trois semaines à Bruxelles. Et de manière unanime, sur 60 TLD, nous avons une position commune.

Pour l'Amérique latine et les Caraïbes, il va y avoir ce mois-ci d'ailleurs une réunion. Je pense qu'ils arriveront à la même conclusion. Il y a donc un engagement fort des ccTLD sur ces sujets et je pense qu'il y a une forte unité d'intérêt pour soutenir les régions mal desservies.

Et je serais le premier à dire que je n'appelle pas cela des directives, mais c'est parfois des règles nécessaires pour les gTLD. Je vais essayer de le dire agréablement. On pourra beaucoup améliorer la situation, me semble-t-il. Je crois que nous avons eu cinq ans depuis la série de 2012. Et est-ce que ça va prendre cinq ans de plus pour y arriver ? Telle est la question.

KATRINA SATAKI : Merci beaucoup, Nick. Merci. Est-ce qu'il y a des questions pour Nick ? Ou pour Annebeth et Nick serait donc la voix d'Annebeth. Donc oui. Un instant, Cheryl. Merci beaucoup de l'invitation de me joindre à vous mercredi. Mais nous avons un déjeuner très

occupé mardi et mercredi. Donc pour être présent, ça va être difficile. N'interprétez pas mon absence comme étant un manque d'intérêt. Ce n'est pas du tout le cas, mais il y a des priorités un petit peu différentes. Je vous remercie donc.

ALAN GREENBERG : Nous allons pouvoir passer au point suivant.

KATRINA SATAKI : Nous arrivons au dernier point sur cette stratégie des réunions. Est-ce que vous appréciez cette stratégie ? Cette nouvelle stratégie des réunions ? Nous, nous avons établi qu'une équipe de travail se penche là-dessus et fasse une révision de la stratégie des réunions. Qu'est-ce qui marche, qu'est-ce qui ne marche pas, qu'est-ce qu'on doit changer. Donc elles sont vos impressions à ce sujet ?

ALAN GREENBERG : Je crois qu'on va avoir plusieurs réponses autour de la salle sur ce nouveau type de réunion. Moi je crois que cette réunion se passe mieux que d'autres. Mais on vient juste de commencer cette réunion. Donc on est sûr que ça va continuer sur cette lancée. Moi j'ai trouvé, j'ai noté que ces réunions, ces dernières

années — et ça coïncide plus ou moins avec la nouvelle stratégie de réunion — je crois que le monde devient de plus en plus complexe. C'est de plus en plus difficile de se préparer, de plus en plus difficile de participer parce qu'il y a beaucoup de conflits au niveau des dates, au niveau du calendrier. Et il faut gérer beaucoup au dernier moment. On a très peu de temps. Je crois qu'on a fait un travail au dernier moment toujours. En dernière minute. Et c'est très difficile de mettre en place un calendrier et un programme pour ces réunions. Tout se fait au dernier moment. Nous finalisons le programme de l'ALAC et on se réunit environ 11 séances. On en aura quelques-unes mardi et je ne sais même plus ce qu'on fait mercredi.

Donc on finalise cela qu'un jour avant de prendre l'avion. Et on doit encore changer certaines choses en arrivant sur place pour s'assurer de faire rentrer avec tous les conflits qui existent, malgré tous nos efforts. Moi je suis actif dans des PDP de la GNSO. On doit tout gérer, qu'il n'y a pas de conflit. Moi je ne peux pas être dans deux endroits à la fois. C'est compliqué. C'est difficile. Et je crois que c'est de plus en plus difficile. Et je crois que nous essayons de planifier notre sommet At-Large, ATLAS, qu'on a tous les cinq ans, et ça prend un an de planification. Donc pour le mois de mars, on sait que ce sera seulement un mois avant la réunion qu'on sera au courant de toutes les places qui existeront pour faire des réunions à Porto Rico. Donc on a de

plus en plus de travail et je crois que pour le moment, ici, ça se passe bien. Mais nous voulons participer au maximum à d'autres réunions aussi. Donc est-ce que ça fonctionne pour nous ? Il y a beaucoup de choses positives. Mais c'est de plus en plus difficile à gérer, me semble-t-il. De plus en plus complexe. Mais peut-être que ça vaut la peine. En tout cas, c'est mon point de vue personnel puisque je travaille beaucoup à l'organisation du calendrier, à la planification du programme.

D'autres personnes voudraient s'exprimer à ce sujet ? Des personnes de la ccNSO ou de l'ALAC ? Alors personne. Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET : J'aimerais donc dire deux choses. Moi j'ai eu un rôle comme président du groupe stratégique pour ces réunions. Je veux dire que ça a été dommage de ne pas pouvoir avoir un groupe de travail de mise en œuvre et de mise en place parce que ces personnels qui sont chargés de cela, ils ont fait de leur mieux. Mais ce n'était pas toujours exactement ce que nous désirions. Et ce n'était pas toujours ce que la communauté avait décidé. C'était fort complexe. Et je crois que ça aurait été différent avec un groupe de travail pour la mise en place.

Deuxièmement, j'aimerais vous inciter, personnellement, à être prudent. Donner beaucoup de responsabilités à une seule personne. À une réunion, vous savez, ça sera toujours compliqué

d'organiser. Alan, je peux vous dire que j'ai passé deux jours ici. Et ça se passait bien. Je n'ai pas été à d'autres réunions. Je suis resté ici pendant deux jours. Dans cette salle.

Donc ça dépend de ce que vous voulez. Si vous voulez qu'on soit ici pour parler de l'ALAC, on est là. On est présent. Si vous voulez que nous soyons dans d'autres réunions, et bien, voilà. On ne peut pas être à deux endroits à la fois. Ce n'est pas si compliqué que cela. Une nouvelle fois, c'est compliqué pour quelques personnes et je le comprends bien et je l'admets, parce que nous avons tous de nombreuses responsabilités. Mais la majorité des participants n'ont pas tous plusieurs casquettes et donc il faut prendre cela en considération. Merci.

KATRINA SATAKI : Merci beaucoup. Je crois que vous avez vu et lu le document qui a été préparé par ICANN Org sur les quelques modifications sur la stratégie des réunions et des propositions. C'était pendant la réunion A, ça va. B, il manque un jour. Et C, un jour trop long. Un jour de trop.

ALAN GREENBERG : Donc on reviendrait à ce qu'on faisait au départ alors, par rapport à la durée des réunions. On reviendrait totalement en arrière.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Non. C'est vraiment étrange. Vous nous dîtes, « On veut un jour de moins ». Et on a déjà rajouté deux jours. On a déjà puisque la semaine dont on parlait dans la stratégie dans le groupe stratégique. On arrive déjà un jour en avance. Il y a des réunions du Conseil d'administration, il y a des réunions après, vendredi, il va y avoir des réunions. Et même samedi. Et on s'était battu pour avoir ces réunions, pour avoir séjourné supplémentaire. Alors c'est trop court ? C'est trop long ? On veut toujours plus, toujours plus, toujours plus de temps et on voudrait passer notre année entière dans des réunions de l'ICANN. Ça serait fantastique. Non je plaisante évidemment.

Mais la réunion B au milieu de l'année, sur la sensibilisation, devait faire même une journée de moins que la durée actuelle. On devait avoir une journée pour la sensibilisation. On devait aller dans des régions où nous n'allions pas souvent parce que c'était difficile avec beaucoup de personnes. Ce n'est pas des pays plus petits. Je ne vais pas dire cela. Mais des pays avec des installations moins importantes peut-être, qui ne pouvaient pas

accueillir une grosse réunion de l'ICANN. Et maintenant, on est parti en Afrique du Sud. On aurait pu faire une réunion A, B ou C en Afrique du Sud, on avait le choix. Donc moi il me semble que le processus tout entier est un type étrange et c'est pour cela que j'ai été assez triste qu'on n'eût pas un comité de mise en place de nos décisions stratégiques. Merci beaucoup.

ALAN GREENBERG : Vous savez, je crois que Sébastien a raison. On parlait de cette réunion. Maintenant, on appelle ça, cette réunion de politique, sur les politiques. Et je ne sais pas si vous vous rappelez bien, on a parlé de sensibilisation au départ. Oui. On s'était retrouvé à Helsinki. On ne pouvait pas faire beaucoup de sensibilisation sur Helsinki. Donc on a parlé beaucoup plus de politiques. On a changé donc la définition, le libellé de cette réunion. Je ne sais pas si la ccNSO et At-Large, vous savez, on passe par différentes étapes.

Par moments, on parle beaucoup de temps. On prend beaucoup de temps sur les politiques. Et ensuite, on se concentre sur d'autres points parce qu'on est à ce moment de notre développement. On a fait cette révision d'At-Large. On va faire la mise en place de cette révision d'At-Large. Et en juin, je ne sais pas si on va pouvoir faire uniquement du développement de politiques ou bien est-ce qu'on va travailler sur les processus. Je

ne sais pas encore. Ça va être compliqué. On a des engagements à tenir.

Le Conseil d'administration nous demande quand nous allons mettre en œuvre toutes ces décisions à la suite de la révision d'At-Large, avec de nouvelles priorités. Donc vraiment, c'est très complexe. Et je ne crois pas qu'on est en train de simplifier les choses. Mais je crois qu'on réussit toujours à inventer de nouveaux processus. On ne réussit jamais à simplifier les choses, à simplifier la situation ici.

KATRINA SATAKI : Donc, sur cette note optimiste, moi je crois qu'on peut simplifier le monde en clôturant cette réunion, en vous remerciant de votre participation. Et nous nous retrouvons très bientôt.

ALAN GREENBERG : Nous avons trois minutes d'avance et ça, je crois que c'est un record pour nous. Merci donc de nous avoir rejoints ce soir. Merci beaucoup.

Eh bien, pour At-Large, c'est la fin de notre réunion de samedi et dimanche. Demain, séance d'ouverture. J'espère avoir tout le monde lors de cette séance d'ouverture ou bien de regarder cela dans votre chambre d'hôtel sur l'Internet. On a beaucoup de travail à effectuer encore à At-Large. Et j'aimerais remercier

donc- si vous le permettez, un petit peu d'attention pour quelques instants encore ce soir. La technologie a été poussée à fond. Notre personnel aussi. J'aimerais remercier le personnel At-Large. J'aimerais remercier le personnel technique. Et j'aimerais remercier également nos interprètes parce qu'on a parlé parfois trop vite aujourd'hui. On n'a pas toujours donné nos noms. Et parfois, on n'était pas très intelligible. Donc merci beaucoup de votre travail. Merci. Et je vous souhaite une excellente soirée.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**